

## Les 12 règles essentielles de la Communauté Flore

*Les règles 1, 2 et 3 s'appliquent à l'ensemble de la Communauté (Network, Alliance et Factory).*

- 1) Les entreprises et les freelances qui deviennent Membres de la Communauté Flore partagent les valeurs et soutiennent les missions décrites dans le Manifeste Flore.
- 2) Les Membres choisissent librement leurs projets, leurs activités et les moyens de les mettre en œuvre. Ils peuvent librement quitter la Communauté Flore.
- 3) Flore Group anime la Communauté, rassemble les expertises de ses Membres et organise la conquête de nouveaux contrats dans les domaines de compétences de la Communauté, y compris si nécessaire avec des partenaires extérieurs. Les contrats conquis sont mis à la disposition de la Communauté.

*Les règles 4, 5 et 6 s'appliquent aux membres de Flore Alliance et de Flore Factory.*

- 4) Les Membres sont incités à recourir prioritairement aux services proposés par les autres Membres et aux partenariats préférentiels négociés par Flore Group pour la Communauté. Ils peuvent à leur tour proposer leurs propres services aux Membres de la Communauté.
- 5) Pas de passer clandestin : les Membres affichent publiquement leur participation à la Communauté et contribuent à développer sa notoriété, son image et ses résultats. Ils recommandent à leurs clients les services proposés par les autres Membres.
- 6) La Communauté est solidaire : les Membres donnent suite aux demandes d'aide et de conseils des autres Membres, tant que cela ne compromet pas la réussite de leurs propres projets.

*Les règles 7 à 12 s'appliquent aux membres de Flore Factory (dénommés « Cellules »).*

- 7) Flore Group participe au capital social des Cellules et au financement de leurs investissements.
- 8) Toute Cellule aspire à l'autonomie financière. Elle gère ses ressources de manière frugale et doit atteindre la rentabilité en 24 mois (exceptionnellement 36 mois) avant éventuellement d'engager un nouveau cycle d'investissement.
- 9) Le dirigeant de chaque Cellule privilégie un modèle d'organisation épuré, réduisant les niveaux hiérarchiques intermédiaires et octroyant autonomie et confiance à ses salariés. Exigence et bienveillance sont privilégiées dans les relations internes.
- 10) Le développement personnel, l'équilibre vie privée / vie professionnelle et la formation continue sont une préoccupation constante des dirigeants des Cellules.
- 11) Tout le monde compte : les salariés sont tous actionnaires de leur Cellule et sont associés à son succès via l'intéressement et la participation. Les écarts de rémunération au sein de chaque Cellule sont plafonnés à un facteur trois : le plus bas salaire est au moins égal au tiers du plus haut salaire.
- 12) Les bénéfices des Cellules sont répartis de manière équilibrée entre réinvestissement dans l'entreprise, remboursement des créanciers, épargne salariale pour tous les salariés, et rémunération des actionnaires.